



Fiche de données de sécurité

FC – ONE ULTIMATE

Version: 1.1

Date: 17/06/2022

Selon le règlement (CE) 2015/830

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : FC – ONE ULTIMATE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Usage Professionnel. Revêtement de protection de surface
Restrictions d'utilisations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

FUSIOCOAT

La Station, Parc Scientifique Georges Besse,
442 rue Georges Besse, 30000 NIMES, FRANCE
technical@fusiocoat.com; www.fusiocoat.com
Téléphone: +33768758064

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Disponible 24 heures / 24; 7 jours / 7: +33768758064

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) No. 1272/2008 [CLP]

Peut provoquer une allergie cutanée, Category 1, H317

Provoque une irritation des yeux, Category 2, H320

Peut irriter les voies respiratoires, Category 3, H335

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) No. 1272/2008 [CLP]



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Irritant

Mention de danger (CLP):
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H320 Provoque une irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil de prudence (CLP):	P261	Eviter de respirer les vapeurs, poussières, aérosols.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer délicatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Le produit ne répond pas aux critères de classification PBT et vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable.

3.2. Mélange

Nom	Identificateur produit	%
Eau	-	≤10
propan-2-ol	(CAS-No.) 67-63-0	≤ 20
3-(Triméthoxysilyl)propyl méthacrylate	(CAS-No.) 2530-85-0	≤ 25
Silane Hybrid	(CAS-No.) Propriétaire	≤ 45

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours en général	: Consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Premiers secours après contact avec la peau	: Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Consulter un médecin.
Premiers secours après inhalation	: Obtenir un avis/une attention médicale si vous ne vous sentez pas bien. Amener la personne à l'air frais et la maintenir à l'aise pour respirer. Administrer de l'oxygène ou une respiration artificielle, si nécessaire.
Premiers secours après contact visuel	: Rincer immédiatement à l'eau pendant une période prolongée par mesure de précaution.
Premiers secours après ingestion	: Rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir un avis/une attention médicale si vous ne vous sentez pas bien.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes connus les plus importants sont décrits dans l'étiquetage (voir rubrique 2.2 et/ou rubrique 11).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinctions

Moyens d'extinction appropriés : Pulvérisateur d'eau. Poudre sèche. Mousse résistante à l'alcool. Gaz carbonique.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie	: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. La combustion produit des substances toxiques. L'échauffement provoque une montée en pression avec un risque d'éclatement.
Produits de décomposition dangereux en cas	: Des vapeurs toxiques peuvent être libérées. Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Déplacer les contenants de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Soyez prudent lors de la lutte contre un incendie chimique. Combattre l'incendie avec les précautions normales à une distance raisonnable. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés.
- Protection lors de la lutte contre l'incendie : Ne pas d'agir sans équipements de protections appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgences

- Précautions générales : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Empêcher de pénétrer dans les égouts, les sous-sols et les fosses de travail, ou tout endroit où son accumulation peut être dangereuse.

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de précautions : Porter les équipements de protections recommandés.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Porter les équipements de protections recommandés. N'essayez pas d'agir sans les équipements de protections adaptés.
- Procédures d'urgence : Évacuer le personnel inutile. Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher les fuites ou les déversements. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour le confinement : Arrêtez la fuite sans risque, si possible. Ne pas toucher et ne pas marcher sur le produit déversé. Contenir n'importe quel déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher tout déversement supplémentaire.
- Méthodes de nettoyages : Ramasser le liquide déversé dans un matériau absorbant. Déplacer les récipients de la zone de déversement. Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Petites quantités de liquide déversé : absorber avec un matériau absorbant non combustible. Pour les déversements importants, confiner le déversement dans une digue et le charger de sable ou de terre humide pour une élimination ultérieure en toute sécurité. Absorber le liquide restant avec du sable ou un absorbant inerte et retirer dans un endroit sûr. Nettoyer les surfaces contaminées avec un excès d'eau.
- Autres informations : Éliminer par l'intermédiaire d'une personne autorisée/d'un entrepreneur agréé en matière d'élimination des déchets ou par d'autres techniques de traitement des déchets appropriées. Éliminer les matériaux ou résidus solides dans un site autorisé.

6.4. Références à d'autres rubriques

Pour des informations supplémentaires, se référer à la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne ventilation du lieu de travail. Porter un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les fumées et les vapeurs. Éviter le rejet dans l'environnement. Conserver dans les contenants d'origine.

Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit. Se laver les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et avant de quitter le travail. Toujours se laver les mains après avoir manipulé le produit. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit bien ventilé et sec. Conserver conformément aux réglementations locales, régionales, nationales ou internationales. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Garder le récipient bien fermé. Sensible à l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information supplémentaire disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une ventilation locale ou une ventilation générale de la pièce. A manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité. Des fontaines oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle.

Équipement de protection individuelle

Porter les équipements de protections individuelles recommandés. Les équipements de protections individuelles doivent être choisis conformément aux normes CEN et en accord avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection des mains:
Gants résistants aux produits chimiques (selon la norme européenne EN 374 ou équivalent). Temps de passage : se référer aux préconisations du fournisseur. Gants en caoutchouc nitrile, gants en caoutchouc naturel. Étant donné que le produit est composé de plusieurs substances, la durabilité du matériau des gants ne peut pas être estimée et doit être testée avant utilisation.
Protection des yeux:
Protection des yeux/du visage. Lunettes de sécurité avec protections latérales conformes à la norme EN166. Utiliser un équipement de protection oculaire testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (États-Unis) ou EN 166 (UE).
Protection de la peau et du corps:
Portez des vêtements de protection appropriés. Une protection cutanée adaptée aux conditions d'utilisation doit être fournie.
Protection respiratoire:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. En cas de risque de formation excessive de vapeur, de brouillard ou de poussière, utiliser un équipement de protection respiratoire approuvé.

Contrôles de l'exposition environnementale:

Éviter le rejet dans l'environnement. Conditions techniques sur site et mesures visant à réduire ou limiter les rejets, les émissions atmosphériques et les rejets dans le sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	: Liquide
Couleur	: Jaune à orange
Odeur	: Typique
Seuil olfactif	: Pas de données disponibles
pH	: 5.5 - 6.0
Taux d'évaporation relatif (butylacetate=1)	: Pas de données disponibles
Point de fusion	: Pas applicable
Point de solidification	: Pas de données disponibles
Point d'ébullition	: Pas de données disponibles
Point d'éclair	: 98 °C
Température d'auto-inflammation	: > 200 °C
Température de décomposition	: Aucune décomposition si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulations sont respectées
Inflammabilité (solide, gaz)	: Pas applicable
Pression de vapeur	: Pas de données disponibles
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Pas de données disponibles
Densité relative à 20 °C	: 0.99 – 1.02
Solubilité	: Pas de données disponibles
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Pas de données disponibles
Viscosité, cinématique	: Pas de données disponibles
Viscosité, dynamique	: 20 – 50 mPa·s
Propriétés explosives	: Oxydant
Propriétés oxydantes	: Pas de données disponibles
Limites explosives	: Pas applicable

Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité and réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est non réactif dans les conditions recommandées d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles

Bases fortes. Acides forts. Agents oxydants.

10.6. Produits de décompositions dangereux

Dans les conditions recommandées de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

Produits de décompositions dangereux formés en cas d'incendie. Oxydes de carbone, oxydes de silicium.

RUBRIQUE 11: Information

11.1. Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé (sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Corrosion/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée
Lésions oculaires graves/irritation	: Provoque une irritation des yeux
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
STOT-exposition unique	: Non classé (sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
STOT-exposition répétée	: Non classé (sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Risque d'aspiration	: Non classé (sur la base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis)
Autre(s) information(s)	: Aucune étude expérimentale sur le produit n'est disponible. Les informations données sont basées sur notre connaissance des composants et la classification du produit est déterminée par calcul.

RUBRIQUE 12: Information écologique

12.1. Toxicité

Dangereux pour le milieu aquatique, à court terme (aigu)	: Non classé
Dangereux pour le milieu aquatique, à long terme (chronique). Pas rapidement dégradable	: Non classé
Information supplémentaire	: Aucune étude expérimentale sur le produit n'est disponible. Les informations données sont basées sur notre connaissance des composants et la classification du produit est déterminée par calcul

12.2. Persistance and dégradabilité

Biodégradabilité dans l'eau: aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel bioaccumulatif

Aucune information supplémentaire disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne répond pas aux critères de classification PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Aucun autre effet connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/conteneurs conformément aux instructions de tri du collecteur agréé. L'élimination doit être effectuée à l'aide du code CEE approprié.
Recommandations pour l'élimination des produits/emballages	: Ce matériau combustible peut être brûlé dans un incinérateur chimique équipé d'un système de combustion et d'un épurateur. Éliminer de manière sûre conformément aux réglementations locales/nationales. Ne pas jeter l'emballage sans avoir effectué au préalable le nettoyage nécessaire.
Écologie – déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Code Liste Européenne des Déchets (LoW)	: Pour l'élimination au sein de l'UE, il convient d'utiliser le code approprié selon le catalogue européen des déchets (CEE).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

14.2 Nom d'expédition ONU

ADR/RID: Marchandise non dangereuse
IMDG: Marchandise non dangereuse
IATA: Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

14.4 Packaging group

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

14.5 Danger pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG: non IATA: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de données disponibles

RUBRIQUE 15: Information relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

15.1.1. Règlements de l'UE

Ne contient aucune substance REACH soumise aux restrictions de l'annexe XVII. Ne contient aucune substance figurant sur la liste candidate REACH. Ne contient aucune substance de l'annexe XIV de REACH.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif aux polluants organiques persistants.

15.1.2. Règlements nationaux

Pas de données disponibles.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des déclarations H mentionnées aux rubriques 2 et 3.

H317 Peut provoquer une irritation cutanée allergique.

H320 Provoque une irritation des yeux.

H335 Peut provoquer une irritation respiratoire.

Les sources de données : ECHA (Agence européenne des produits chimiques). RÉGLEMENT (CE) N° 1272/2008 DU PARLEMENT ET DU CONSEIL DE L'EUROPE du 16 décembre 2008 relative à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006. Documents de sécurité du fournisseur.

Conseils de formation : Former le personnel aux bonnes pratiques.

Les informations ci-dessus sont considérées comme exactes mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont applicables au produit en ce qui concerne les précautions de sécurité appropriées. Il ne représente aucune garantie sur les propriétés du produit.